

Règlement :

Le tournoi « Coupe du District de la Manche E-FOOT » se déroule sur le jeu FIFA 23 et sur les plateformes PS4, PS5, Xbox One, Xbox series X et S et PC via le site Toornament.

Inscriptions :

- Le fait de s'inscrire à ce tournoi engage le joueur à accepter et respecter ce règlement sans possibilité de contestation.
- Pour que votre inscription soit validée, vous devez être licencié FFF, faire partie d'un club du District de football de la Manche et ne pas être concerné par une mesure de suspension en temps ou en match (supérieure à 4 matchs).
- L'inscription est réalisée via le formulaire qui a été mis en ligne sur le site et les réseaux du district.
- Les inscrits seront contactés et devront rejoindre le groupe Facebook privé prochainement créé « E-Foot : Coupe du District de la Manche FIFA 2023 ». Le District et les participants échangeront sur ce groupe.
- Une fois les inscriptions clôturées, les joueurs devront ensuite s'enregistrer sur le site Toornament qui leur sera transmis afin de suivre l'avancée du tournoi, connaître ses adversaires et inscrire ses résultats.
- Chaque joueur pourra choisir l'équipe de son choix sur FIFA 23, clubs et sélections nationales.
- Les inscriptions seront limitées aux 40 premiers inscrits.

Déroulement du tournoi :

- Le tournoi se déroulera dans un premier temps sous forme de phase de poules en lignes
- A l'issue, un classement sera établi. Les 2 premiers de chaque poule accéderont directement à la phase finale.
- Sous réserve du nombre d'inscrits, si le tournoi n'est pas complet, la commission s'octroie le droit d'instaurer un barrage pour déterminer les qualifiés pour la phase finale.
- Les matchs se dérouleront en mode classique : le mode Fifa Ultimate Team n'est pas autorisé.
- Tout participant mineur devra transmettre une autorisation parentale au District.
- Les élus, salariés et membres du District ne sont pas autorisés à participer au tournoi.
- Des délais vous seront imposés afin d'effectuer chaque match. Si les matchs ne sont pas joués dans les délais annoncés, un justificatif devra être apporté sous peine de forfait. Au bout de 3 forfaits, le joueur sera exclu du tournoi.
- Votre nom est susceptible d'être divulgué lors de l'annonce des matchs à venir et des résultats des matchs joués.
- Les phases finales en présentiel se joueront sur PS5

Comment reporter le score de mon match ?

1. Sur l'onglet « Mes matchs » du site toornament. Cliquez ensuite sur le match correspondant et sur l'onglet «Report».
2. Vous aurez alors accès à la saisie des résultats.
3. Reportez alors le score du match ET le résultat (victoire ou défaite).
4. IMPORTANT : Vous devrez apporter un justificatif de votre victoire. Pensez donc à faire une capture d'écran à la fin du match, en affichant le score.

A partir des quarts de finales, les rencontres peuvent être diffusées en direct de la FNAC ainsi qu'en direct sur Facebook.

La finale sera éventuellement diffusée en direct sur Facebook.

Les quarts, demies et finale du tournoi se joueront le samedi 18 février en présentiel à la FNAC de Saint-lô.

En cas de déconnexion, il vous sera demandé :

- de rejouer le temps restant en gardant le score du premier match. Exemple : Joueur A 2-0 Joueur B et déconnexion à la 60ème. Il vous faudra refaire un match de 30 minutes en prenant comme score de départ 2-0 pour le Joueur A.
- de rejouer l'intégralité de la rencontre en cas de match nul lors de la déconnexion.

Paramètres de jeu :

Les matchs se joueront via le mode de matchs amicaux en ligne.

Réglages des matchs :

- ♣ Durée périodes : 6 minutes
- ♣ Commandes : Tout
- ♣ Vitesse jeu : Normale
- ♣ Type effectif : En ligne

Les récompenses :

Plusieurs récompenses sous forme de bons d'achat ou divers lots seront offerts par notre partenaire la FNAC.

Ces récompenses seront données aux joueurs suivants :

- Le premier : un bon d'achat de 80€
- Le deuxième : un bon d'achat de 50€
- Le troisième : un bon d'achat de 40€

L'ensemble des participants des phases finales seront récompensés par des goodies de la part de la FNAC Saint-lô et du District de Football de la Manche.

Conflits et litiges :

La commission de fonctionnement du tournoi composée de la commission communication du district est seule habilitée pour gérer tous conflits et litiges.

Pour tous les litiges et toutes les tricheries, merci d'adresser un mail avec les preuves nécessaires à l'adresse suivante : district@manche.fff.fr

- Il est impératif de prouver tout litige : insultes, mauvais comportement, mauvaise foi, etc. par une capture d'écran pour que votre demande puisse être prise en compte.
- Il est demandé aux participants d'adopter un comportement exemplaire et loyal.
- Vous devez également apporter une preuve (capture d'écran) du résultat du match.
 - L'utilisation d'effectif personnalisé est strictement interdite. Si votre adversaire utilise un effectif trafiqué, quittez le jeu et rappelez-lui que seul le paramètre « en ligne » est autorisé. Si la règle est encore transgressée, transmettez-nous les preuves nécessaires. Votre adversaire sera sanctionné.

Attention, ne pas confondre "effectif personnalisé" et "composition d'équipe". "Effectif personnalisé" correspond aux changements tels que le boost des notes de joueurs ou transfert de joueur d'une équipe à une autre ; le changement de composition d'équipe (4/4/2, 5/2/3, etc...) ainsi que le placement des joueurs sur le terrain sont quant à eux tout à fait autorisés.

- la commission pourra en cas de triche ou comportement antisportif avéré, sanctionner le joueur fautif soit en lui attribuant une défaite, soit en le disqualifiant du tournoi.
- Tout mauvais comportement ou triche peut entraîner une élimination du participant : insultes et mauvais comportement, donne de mauvaises informations au résultat peuvent être un motif de bannir le participant.
- La commission de fonctionnement se réserve le droit en cas de force majeure ou d'événements exceptionnels d'annuler le tournoi ou d'en modifier l'organisation ou les dotations